

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAG2010011

Signataire : FG/SD

OBJET : 51 rue Sadi Carnot, bâtiment A, cadastré U n° 50 : acquisition des lots n° 10-11-26 et 27 correspondant à deux appartements et deux caves, appartenant aux Consorts FERRIGNI.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu les courriers de la commune du 21 août 2009 et 20 janvier 2010,

Vu les lettres de Mme FERRIGNI du 8 janvier 2010 et 7 février 2010,

Vu l'avis des services de France Domaine du 18 janvier 2010,

Vu le budget communal,

Considérant que la commune est déjà propriétaire ou copropriétaire d'entités foncières, notamment au 51 rue Sadi Carnot bâtiment A, ainsi que des parcelles mitoyennes,

Considérant l'intérêt pour la commune d'Aubervilliers d'acquérir ces lots de copropriété afin de constituer des réserves foncières qui permettront de construire un équipement public scolaire,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'acquérir l'appartement et les caves lots n° 10-11-26 et 27 situés 51 rue Sadi Carnot bâtiment A à Aubervilliers, cadastré U n° 50, appartenant aux Consorts FERRIGNI.

DIT que l'acquisition s'effectuera au prix de 138.060 €, libres de toute occupation.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'acte.

La dépense résultant de cette acquisition sera imputée au budget de l'exercice en cours au compte 203-2138-824.

Pour le Maire

L'adjoint délégué